

Comment est né le Cercle d'Aix ?

Tandis que le Cercle national a été créé en 1973, des Cercles locaux - fédérés au Cercle national - émergeaient ici et là, peu à peu. A Aix, alors que la population des Français d'Algérie y était très nombreuse, y manquait un Cercle.

Evelyne Joyaux, la fondatrice du Cercle d'Aix raconte :

"J'avais beaucoup travaillé sur les Archives, lorsqu'avec d'autres aixois nous manifestions contre le transfert de nos archives (installées au CAOM) à l'Algérie. Alors élue dans la petite commune de Venelles (13 770), j'y avais fait voter une motion sur le refus du transfert de nos archives, et me suis employée à tenter de sensibiliser d'autres communes.

Aussi, ai-je pris l'initiative et réalisé une exposition de ces archives et préparé une conférence "Les Archives d'Algérie : une histoire d'une origine, origine de l'histoire" que je suis allée présenter jusqu'à Chalon-sur-Saône, en présence de Dominique Perben, alors maire de la ville (plus tard, ministre de la Justice), et du consul d'Algérie avec plusieurs de ses collaborateurs.

Le Cercle n'avait alors aucune structure à Aix et pour ma part je n'avais aucun lien avec le Cercle national, ni avec d'autres associations.

Cependant, mon action m'a fait connaître.

Le professeur Pierre Goinard m'a demandé de travailler pour la manifestation de Nice "25 ans après" (1987). J'ai également procédé à des compléments de recherches aux archives pour la reconstitution des premiers villages jusqu'à la fin de la colonisation officielle vers 1920 et mis sur pied l'exposition : "Des villages et des hommes".

La série de Bandes Dessinées que j'ai réalisées plus tard reprendra toutes ces recherches, notamment le voyage des colons des convois de 1848, grâce aux lettres adressées à leur famille.

Il y eut aussi, en lien avec la ville de Nice, une grande exposition sur le "Pétrole en Algérie."

A la suite de tous ces travaux, Evelyne Joyaux fut sollicitée par le Professeur Pierre Goinard pour créer un Cercle à Aix, malgré les obligations qui étaient les siennes à cette époque. Elle mit sur pied une antenne avec quelques personnes que le Professeur lui avait recommandées. *"Une sorte de galop d'essai avant de me décider"* confie Evelyne Joyaux, *"le groupe ainsi constitué étant chaleureux, même si nous ne nous connaissions pas auparavant, nous avons finalement déposé les statuts en mars 1988."*

Le premier Conseil d'administration a été constitué, outre sa présidente, Evelyne Joyaux, de Mmes C. Beretti, H. Frost, G. Geiling, L. Palanqui, C. Renard, et de Mrs F. Charavin et J.M. Creutzer.

24.2.88 *International*

Cercle Algérieniste
A LA DÉCOUVERTE DES ARCHIVES



M. Boyer, ancien conservateur en chef des Archives en Algérie, eut à répondre à de nombreuses questions (photo Henry Ely Aix)

Si la conférence organisée voici peu par le Cercle Algérieniste d'Aix-en-Provence a connu un tel succès, c'est que le sujet touchait directement à la mémoire, et donc à la vie, des Français d'Algérie. En effet l'orateur n'était autre que M. Boyer, qui fut conservateur en chef des Archives en Algérie, et a évoqué le contenu et l'histoire de ces documents dont, à Alger, il eut la responsabilité. En guise d'introduction, Mme Joyaux, présidente du Cercle Algérieniste aixois, souligna la complémentarité de cette conférence et de la précédente, celle du Pr Goinard relative à *"la désinformation"*. Aux faits remodelés par une volonté partisane et diffusés avec la puissance de la chose imprimée, il faut opposer le seul document qui fait foi, le seul document inatta-

quable: le document des Archives. "Il faut, souligna-t-elle, renvoyer l'écrit à l'écrit". Prenant alors la parole, le conférencier voulut d'abord "faire un sort" à certaines idées trop répandues; il présenta donc entre autres que toutes les archives nécessaires à l'administration des États naissants d'Afrique du nord étaient demeurées sur place avec d'autres documents qui seraient pourtant fort utiles à la France: les archives des notaires, par exemple. M. Boyer fit ainsi apparaître que les documents en notre possession ne représentaient qu'une toute petite partie de l'ensemble élaboré au cours des 132 ans de présence française en Algérie. L'orateur s'attacha également au récit du transfert proprement dit: l'absence totale de moyens et d'organisation, la situation d'Alger en 1962 autant d'éléments qui expliqueraient bien que cette entreprise ait pris des allures d'épopée. Mais surtout, l'assistance put découvrir qu'une source réputée austère comme celle des Archives permettait à la fois tant d'écrire l'Histoire que de restituer la vie de l'une des communautés les plus attachantes de notre pays.